



École Mathieu-Martin

511, rue Champlain, Dieppe, NB, E1A 1P2
Téléphone (506)856-2770

Politique d'admission

Énoncé de principe

Depuis l'introduction du programme du BI à l'école Mathieu-Martin en 1996, l'attrait d'un curriculum scolaire axé sur le dépassement de soi, l'ouverture sur le monde et l'engagement communautaire ne cesse d'inspirer un nombre croissant de jeunes à tenter l'aventure. Pour cette raison, la présente politique a été élaborée afin de préciser le cadre dans lequel les nouvelles candidatures au programme du BI à l'école Mathieu-Martin seront considérées.

Articles

- Les élèves désirant intégrer le programme du BI doivent faire une demande d'inscription au pendant la 9^e année afin d'intégrer le programme en 10^e année. Ils doivent aussi compléter un module supplémentaire dans certaines matières afin de faciliter la transition au programme du BI. La sélection des candidats sera basée sur les recommandations des enseignants et les résultats d'une évaluation d'entrée.
- Les élèves hors zone doivent poser leur candidature pendant la 9^e année afin d'intégrer le programme en 10^e année. Ils doivent fournir des recommandations de leurs enseignants et compléter une évaluation d'entrée. Les candidats sont demandés de communiquer avec Mme Susan Phillips (susanrachel.phillips@nbed.nb.ca) afin de prendre les dispositions nécessaires.
- Afin de faire la sélection, les dossiers des candidats seront étudiés par un comité du BI qui favorisera des élèves ayant un bon rendement académique et qui démontreras le potentiel de développer les qualités du profile de l'apprenant du BI (chercheurs, intègres, ouverts d'esprit, réfléchis, informés, communicatifs, audacieux, équilibrés et altruistes).
- Seulement 29 candidats peuvent être acceptés chaque année. Si un jeune quitte le programme en 10^e année, une liste de substituts sera consultée pour offrir la place au prochain élève.

Programme du Baccalauréat international
École Mathieu-Martin
Dieppe